



**Bulletin
Municipal
d'Information**



*Maussane
les Alpilles*

numéro **63**



⇒ Sommaire

Edito	3
Paroles d'Elus	
Permanences des Elus	P4
Comptes-rendus des Conseils Municipaux	P4 à 7
Commission Animation - Communication	P8
Commission Commerce - Artisanat - Culture - Traditions - Vie associative	P9
Commission Environnement - Agriculture	P10 à 11
Commission Travaux - Urbanisme	P11
Commission des Affaires Scolaires - Jeunesse - Sports - Loisirs	P12
La Vie du Village	P13
Flash Infos	P14
Le Coin des Associations	
Saint-Eloi	P15
Comité de jumelage	P15
Société de lecture	P16 à 17
Le souvenir français	P18
ADMR	P18
APEMA	P19
Le Rendez-vous des Tout-petits	P19
Tennis Club	P20
ESVB	P20
Alpilles Rallye Passion	P21
Club de Bridge	P21
Du Mas de Fléchon au Touret : lieux de mémoire maussanais ...	P22 à 23
Mémoire de Maussane-les-Alpilles	P24
Agenda	P25
Pêle-mêle	P26 à 29
Etat-civil	P30
Numéros utiles	P31

**Bulletin municipal
de Maussane-les-Alpilles N°63**

Directeur de la publication :
M. le Maire de
Maussane-les-Alpilles

Conception :
Agence Axiome 06 89 70 17 53

Tirage : 1600 exemplaires
Mars 2009



⇒ Édito



Les vacances d'hiver se terminent et si la rentrée est synonyme pour l'équipe municipale d'orientation et de débats budgétaires, c'est aussi l'occasion de faire un premier bilan sur les différentes activités sportives et culturelles qui ont égrené notre première année de mandat.

Le succès incontesté des stages sportifs que nous avons organisés lors des vacances d'été, de la Toussaint ou de février, nous conforte dans cette initiative et nous incite à poursuivre cette voie. Ainsi, en 2009, nous avons prévu d'animer 12 semaines de vacances pour 40 de nos enfants. Nous allons développer de nouvelles activités (initiations aux percussions, hockey, basket...) et ouvrir également les stages à une nouvelle tranche d'âge, les 12-15 ans.

Et comme, un esprit vif dans un corps sain nous semble important, la vie culturelle de notre cité nous tient particulièrement à cœur. Preuve en est la programmation très éclectique de l'espace Agora Alpilles. Nous réfléchissons aussi à la création de lieux d'échange et de culture, propices à l'épanouissement des arts sous toutes leurs formes. A cet effet, nous explorons différentes pistes pour l'aménagement de l'espace Benjamin Priault : médiathèque, résidences d'artistes, salle d'expositions, conférences, débats... Un tel lieu de vie au cœur du village nous apparaît tout indiqué !

Bien entendu, nous pensons l'ensemble de nos projets dans une perspective respectueuse de l'environnement. Comme nous nous y sommes engagés, nous continuerons à utiliser les énergies renouvelables et à préserver nos paysages.

Le Maire de Maussane-les-Alpilles,
Jack SAUTEL

Permanences en Mairie sur rendez-vous

Jack SAUTEL, Maire

LUNDI, MARDI,
MERCREDI DE 10 H A 12 H

Michel MOUCADEL,

adjoint chargé de
l'environnement, de
l'agriculture...
LUNDI DE 10 H A 12 H

Jacky EYMIEU,

adjoint chargé des bâtiments
communaux et des salles...
MARDI DE 10 H A 12 H

Christiane ZAFFARONI,

adjointe chargée des services
techniques et des fêtes...
MERCREDI DE 10 H A 12 H

Christiane MOLINA,

adjointe chargée des Ecoles,
de la vie sociale...
JEUDI DE 10 H A 12 H

Jean-Christophe CARRE,

adjoint chargé de la vie
associative...
VENDREDI DE 10 H A 12 H

CONTACTS

Standard Mairie :
04 90 54 30 06

ligne directe bibliothèque :
le vendredi uniquement,
04 90 54 54 27

Pour la gestion des salles :
reservation.salles@maussanelesalpillles.fr

Pour vos diverses questions :
mairie-maussane-les-alpillles@wanadoo.fr

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

JEUDI 26 FEVRIER 2009

Séance ouverte à 20h05

Séance clôturée à 21h50

Secrétaire de séance : Monsieur Marc GONFOND.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi vingt six février deux mille neuf à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué le vingt février deux mille neuf, avec inscription à l'ordre du jour de l'ensemble des points un à dix sept débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jack SAUTEL, Maire.

Pouvoir(s) : Madame Christiane ZAFFARONI a donné pouvoir à Monsieur Jack SAUTEL, Monsieur Jean-Christophe CARRE à Monsieur Yves LOPEZ et Madame Mireille CLAVEL à Madame Elisabeth DUMOULIN.

Absent(s) :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Maire.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 11 décembre 2008.

Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux.

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL.

> Extension du périmètre du S12VB approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Modification du règlement d'implantation des terrasses sur la place Laugier de Monblan.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Modification du règlement d'implantation adoptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Solde comptable du compte 237.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Compte 237 soldé.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Avenant n° 1 : Marché de travaux de réfection des toitures annexes de l'Eglise Sainte Croix.

Rapporteur : Monsieur Jacky EYMIEU.

> Avenant accepté et autorisation de signature donnée au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Vente de deux véhicules en l'état et sortie de l'actif.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Modalités de vente définies.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Collège Charloun Rieu : demande participation financière voyage pédagogique en Italie.

Rapporteur : Madame Christiane MOLINA.

> Accord pour participation financière exceptionnelle.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention de financement avec le SMED 13 : Programme reliquat Facé 2006.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Acceptation convention et autorisation de signature donnée au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Plan de Protection de la Forêt Contre l'Incendie dans le département 13.

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL.

> Avis favorable sur le Plan de Protection de la Forêt Contre l'Incendie, PPFCl.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Avenant n° 2 : Marché de travaux d'aménagement de la place Laugier de Monblan.

Rapporteur : Monsieur Jacky EYMIEU.

> Avenant accepté et autorisation de signature donnée au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Suppression prime pour les nuisibles.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Accord pour la suppression de la prime pour les nuisibles.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Centre Communal d'Action Sociale, C.C.A.S.

Rapporteur : Madame Christiane MOLINA

> Accord pour création et composition du C.C.A.S.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Fixations montants des loyers des logements du Mas de la Brésilienne.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Montants fixés.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Renégociation avec la commune de Paradou : Conventions eau- assainissement.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Accord pour lancer une renégociation en vue d'uniformiser les conventions eau - assainissement.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Vente terrain constructible.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Acceptation de la vente des parcelles A 1063 & A 1064 sous réserve de l'avis des services des domaines.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Enveloppe de proximité Camping.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Montant défini et plan de financement voté

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Enveloppe de proximité Piscine

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Montant défini et plan de financement voté.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention avec Ecoval 30.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Autorisation de signature donnée au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Le Maire,
Jack SAUTEL

JEUDI 11 DECEMBRE 2008

Séance ouverte à 20h05

Séance clôturée à 23h05

Secrétaire de séance : Madame Christiane MOLINA

ORDRE DU JOUR

Le jeudi onze décembre deux mille huit à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué le cinq décembre deux mille huit, avec inscription à l'ordre du jour de l'ensemble des points un à quinze débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jack SAUTEL, Maire.

Pouvoir(s) : Monsieur Michel MOUCADEL a donné pouvoir à Monsieur Jack SAUTEL.

Absent(s) : Monsieur Jean-Baptiste QUENIN.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Maire.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 octobre 2008.

Tarifs d'occupation du domaine public.

Rapporteur : Madame Zaffaroni & Monsieur Carré.

> Tarifs adoptés.

Délibération adoptée à la majorité des membres présents

Tarifs Camping & Piscine.

Rapporteur : Madame Zaffaroni.

> Tarifs adoptés.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Cession gratuite de la Maison de retraite publique de la Vallée des Baux.

Rapporteur : Monsieur Sautel.

> Acceptation cession gratuite et autorisation de signature donnée au Maire pour la convention.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention avec le Conseil Général 13 – Direction des Routes – R.D.17.

Rapporteur : Monsieur Eymieu.

> Acceptation convention et autorisation de signature donnée au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Recensement 2009 de la Population.

Rapporteur : Madame Zaffaroni.

> Adoption et définition des modalités.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Acquisition bande de terrain de 4 m sur parcelles cadastrées section A n° 114 & 117.

Rapporteur : Monsieur Sautel.

> Acquisition au prix défini par les domaines.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention avec le Conseil Général 13 – Permanences service assistante sociale.

Rapporteur : Madame Molina.

> Acceptation convention et autorisation de signature donnée au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants

Participation communale annuelle pour acquisition Maison du Parc – P.N.R. Alpilles.

Rapporteur : Monsieur Sautel.

> Acceptation versement participation communale annuelle.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Adhésion Communauté de Communes Vallée des Baux – Alpilles.

Rapporteur : Monsieur Sautel.

> Adhésion acceptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Adoption règlement général de voirie.

Rapporteur : Monsieur Eymieu.

> Règlement général de voirie adopté.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Réglementation stationnement au nord de la place Laugier de Monblan.

Rapporteur : Monsieur Sautel.

> Avis favorable.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Modifications tableau des effectifs.

Rapporteur : Monsieur Sautel.

> Modifications adoptées.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Levée partielle de pénalité lots n°7, 11 & 12 Marché Salle Polyvalente « Agora ».

Rapporteur : Monsieur Sautel.

> Acceptation levée partielle de pénalité lots n° 7, 11 & 12.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Vente terrain parcelle cadastrée section A n° 1064.

Rapporteur : Monsieur Sautel.

> Acceptation mise en vente du bien au prix défini par les domaines.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Main levée de l'hypothèque – substitution par une garantie bancaire.

Rapporteur : Monsieur Sautel

> Acceptation.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Le Maire,
Jack SAUTEL

JEUDI 16 OCTOBRE 2008

Séance ouverte à 20h05

Séance clôturée à 22h00

Secrétaire de séance : Madame Christiane MOLINA

ORDRE DU JOUR

Le jeudi seize octobre deux mille huit à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué le dix octobre deux mille huit, avec inscription à l'ordre du jour de l'ensemble des points un à quatorze débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jack SAUTEL, Maire.

Pouvoir(s) : Madame Mireille CLAVEL a donné pouvoir à Madame Elisabeth DUMOULIN.

Absent(s) : -

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Maire.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 18 septembre 2008.

Attribution marché de travaux : réfection toitures Eglise Sainte Croix.

Rapporteur : Monsieur Jacky EYMIEU.

> Marché de travaux pour la réfection des toitures de l'Eglise Sainte Croix attribué.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Lancement marché de travaux Eglise – Place Laugier de Monblan.

Rapporteur : Monsieur Jacky EYMIEU.

2.a. Lancement Etude réalisation toilettes publiques.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2.b. Lancement marché de travaux création accès pour les personnes à mobilité réduite.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Décision modificative budgétaire n° 2008/01.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Décision modificative budgétaire adoptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Admission en non valeurs.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Accord pour admission en non valeurs.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Indemnité communale pour travaux supplémentaires des agents de la Direction Générale des Impôts.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Accord pour attribution indemnité.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Indemnités de conseil allouées au comptable assignataire.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Accord pour attribution indemnités.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Stages sportifs multi-activités vacances de Toussaint 2008.

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe CARRE.

> Accord pour organisation stages et versement subvention exceptionnelle à l'association l'A.P.E.M.A. Monsieur Jean-Christophe CARRE sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants

Raccordement des administrés de la commune du Paradou au réseau d'eau usée du chemin du Touret.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Acceptation raccordement et adoption des modalités financières.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Lancement modification du P.O.S. n°7, correction erreur matérielle modification n°5.

Rapporteur : Monsieur Jacky EYMIEU.

> Lancement modification du Plan d'Occupation des Sols n°7.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Mise en location et fixation du loyer de la maison de Maître de l'Espace Benjamin Priaulet.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Accord pour mise en location et fixation montant loyer mensuel.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Attribution lot Capelette III.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Attribution lot 11 Capelette III à Monsieur Stéphane CHARLES.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention d'agrément : fourrière automobile.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Adoption convention et autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signature.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Convention avec le Conseil Général 13 pour « Saison 13 ».

Rapporteur : Monsieur Yves LOPEZ.

> Acceptation renouvellement convention et désignation d'un représentant.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Rémunération au service fait des emplois saisonniers.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL.

> Adoption de la mise en place d'un dispositif concernant les modalités de rémunération des agents saisonniers.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Programme 2009 : travaux forestiers.

Rapporteur : Monsieur Michel MOUCADEL.

> Programme 2009 défini.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Tarifs buvette.

Rapporteur : Madame Christiane ZAFFARONI.

> Tarifs adoptés.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents



⇒ Commission Animation Communication

En mai, fais ce qu'il te plaît...

La Municipalité de Maussane-les-Alpilles organise un grand pique-nique le dimanche 31 mai 2009 dans le parc de l'Espace Benjamin Priaulet. Tous les Maussanais sont invités à se retrouver « à la bonne franquette » ! Prévenez vos voisins, venez avec vos amis !

Sur le modèle de la fête des voisins, nous vous proposons de nous retrouver en toute convivialité. Nous mettrons à votre disposition les tables et les chaises. A vous de préparer votre pique-nique. Nos « jumeaux » italiens de Montopoli in Val d'Arno seront parmi nous. Raison de plus de venir

partager et échanger ! Si vous avez un petit talent ou tout simplement envie de vous exprimer, n'hésitez pas ! Danses, chants, prestidigitation ou musiques diverses et variées seront appréciés de tous. Alors, en toute simplicité, lancez-vous ! Nous comptons sur votre présence.

Antenne Orange

La Mairie de Maussane a été contactée par l'opérateur Orange pour l'implantation d'une antenne relais. Celle-ci devrait permettre la couverture des zones d'ombres ou de mauvaise réception sur notre commune et celle du Paradou. Une étude de faisabilité technique a alors été demandée à Orange afin de déterminer un lieu sur le domaine communal, compatible avec les différentes contraintes techniques et la sécurité des habitants. C'est le site de Manville qui a été retenu par l'opérateur pour installer cette antenne paysagée. Elle serait verte et imiterait la forme d'un arbre. Le Conseil Municipal, consulté sur le projet de convention de location du terrain, a émis un avis favorable et le projet respectant les

prescriptions d'urbanisme a été accepté.

Une réunion publique d'information, en pleine période de délai de recours, a permis de jouer la transparence et les techniciens, présents ce jour-là, ont répondu à toutes les questions de l'assistance. Les interrogations des riverains concernant les risques sanitaires sont compréhensibles. Toutefois, le Conseil Municipal les avait prises en compte publiquement avant toute intervention. En effet, en l'état actuel des connaissances scientifiques, la position de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), de la Commission Européenne ou du Gouvernement français conclut, compte tenu des faibles niveaux d'exposition aux

champs électromagnétiques autour des stations relais, que l'hypothèse d'un risque pour la santé des populations, vivant à proximité de ces stations, ne peut être retenue.

Néanmoins, nous avons fait le choix d'un terrain communal le plus excentré possible, et ce, notamment, afin d'éviter l'apparition d'un projet, conforme aux règlements d'urbanisme, sur un terrain privé plus proche d'habitations, comme nous en avons déjà fait l'expérience malheureuse par le passé.

Les services du Ministère, chargés des télécommunications, contrôleront le respect des normes européennes d'émission et nous restons attentifs à toute évolution, en particulier suite au prochain « Grenelle des télécommunications ».

Afficheur électronique

Après une série de problèmes techniques et de nombreux... nombreux... nombreux contre-temps, la société IDS a enfin installé le panneau d'information lumineux sur la place Laugier de Monblan. Désormais, informations et manifestations diverses seront annoncées en direct via ce media.



⇒ Commission Commerce - Artisanat Culture - Traditions - Vie associative

Culture

Par ici les sorties !

Dans le sillage de Marseille-Provence 2013, élue capitale européenne de la Culture, Maussane les Alpilles, a décidé d'apporter son soutien à la création, au spectacle vivant et son appui à de jeunes artistes pleins d'avenir. C'est ainsi, qu'en avant première nationale, sera présenté un spectacle musical, le vendredi 27 mars à l'Agora Alpilles, à 21h. Il aura pour thème la vie chaotique de Chet Baker, remarquable trompettiste et chanteur de jazz américain des années 50/60. Le maître d'œuvre en sera Julien Baudry entouré de ses musiciens et du comédien Martin Kamoun. Une soirée tout en émotion. Ce spectacle sera inscrit en 2009/2010 au catalogue Saison 13, dispositif mis en place par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour aider la création et permettre ainsi à de petites communes comme la nôtre de proposer des spectacles « découverte » de qualité, à des tarifs abordables. Alors, laissez-vous piquer par la curiosité... Et peut-être, lorsque ces jeunes artistes seront célèbres, nous dire : nous avons eu raison de croire en eux.

Nos prochaines dates :

- vendredi 17 avril : Ensemble classique Briovère - salle Agora
- vendredi 24 avril : Daniel Villanova, humoriste - salle Agora
- vendredi 15 mai : Groupe Kontigo « Salsa en vivo », label Saison 13 - salle Agora
- samedi 12 septembre : Vis à vies « en récréation », label Saison 13 - salle Agora

Et d'autres dates surprises.

Vie associative

Vive internet !

Le téléchargement des dossiers et les visites sur le site internet de la Mairie sont en constante et nette progression. Nous l'avons constaté aussi d'après les nombreuses associations qui ont retiré leur dossier de demande de subvention par ce biais.

Office de Tourisme

La dissolution de l'association « Office de Tourisme » prononcée le 12 février dernier est un véritable crève cœur... En effet, le tourisme représente une activité motrice indiscutable pour notre village et le concours de cette association à la politique touristique de la commune a toujours été précieux. C'est pourquoi, la municipalité de Maussane-les-Alpilles, fidèle à son engagement, a toujours soutenu financièrement cette association. Une activité professionnelle intense, le manque de disponibilité de son conseil d'administration, la démotivation des bénévoles... Telles sont les raisons invoquées par le président Pierre Devant qui n'a pas souhaité renouveler, en 2009, la convention d'objectifs liant l'Office de Tourisme à la Mairie, ni engager la demande de subvention (près de 40 000 €). Ces mêmes raisons l'ont conduit à démissionner. Faute de volontaires, l'association a donc été dissoute.

La Municipalité de Maussane-les-Alpilles déplore sincèrement cet aboutissement malheureux et respecte néanmoins la souveraineté des décisions prises en toute indépendance par les associations. L'équipe municipale poursuit la réflexion qu'elle avait engagée sur le tourisme et explore de nouveaux axes au vu des récents développements.



Commerce et Artisanat

Une réunion publique aura lieu le lundi 15 juin 2009 à 15h en salle municipale. Son objet :

- point sur l'hiver 2008/2009
- prévisions pour l'été 2009
- discussions autour de la mise en place du tri sélectif
- questions diverses

➔ Commission Environnement - Agriculture

Des logements pour les ouvriers agricoles...

Face à l'insuffisance des logements mis à disposition des salariés agricoles, à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif, une réflexion commune, réunissant l'État, le Conseil Régional, le PACT 13, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les partenaires agricoles du département, a été entamée. Fruit de cet échange, le PACT 13 a reçu pour mission d'animer, pendant 2 ans et demi, un Programme d'Intérêt Général (PIG) « Logement des Ouvriers Agricoles » dans 57 communes des Bouches-du-Rhône.

Vous êtes exploitant agricole, le PIG « Logement des Ouvriers Agricoles » vous permet de :

- bénéficier des aides financières de l'ANAH pouvant aller jusqu'à 70% du montant de vos travaux
- trouver une solution afin de loger vos ouvriers agricoles
- mettre aux normes vos locaux destinés à héberger vos saisonniers
- sortir d'une situation d'insalubrité ou d'indécence
- bénéficier d'une assistance technique et administrative gratuite pour la visite technique des locaux à réhabiliter, l'étude personnalisée de votre projet et de la simulation financière, l'évaluation des coûts de travaux, le montage et le suivi administratif du dossier et de la demande de subvention
- profiter d'une gestion locative adaptée

Pour plus d'informations et pour le montage des dossiers, contactez le PACT 13 au :

N° vert : **0 800 450 462** (appels gratuits à partir d'un téléphone fixe)

Mail : agence-marseille@pact-arim13.org

Exposition et Réunion publique « Plus belles nos poubelles »...



Visite de la classe des cm2
(groupe scolaire c. piquet)
Exposition sur les déchets

Déchets recyclables, déchets compostables et déchèterie se sont exposés à l'Espace Agora Alpilles du 16 au 23 février dernier. Cinq classes du groupe scolaire Charles Piquet ont suivi une visite commentée et se sont formées à l'éco-citoyenneté. Beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt chez ce jeune public déjà sensible aux enjeux de la planète...

La réunion publique du 16 février 2009 sur le thème de la collecte sélective et de la gestion des déchets ménagers, a rassemblé un public nombreux avec une participation très active. Pour mémoire, le 31 décembre 2008 marque la fermeture de la déchèterie communautaire de la Vallée des Baux. Ce site sera réhabilité. La déchèterie, quant à elle, reçoit toujours les apports de végétaux, cartons, papier, verre, fer.

La Communauté de Communes a choisi le syndicat Sud Rhône Environnement à Beaucaire pour traiter ses déchets ménagers. Les ordures ménagères et sacs jaunes y sont acheminés quotidiennement. Il appartient donc à chacun de gérer au mieux ses déchets pour maîtriser les coûts de traitement...



Soyons de bons éco-citoyens !

La Municipalité de Maussane-les-Alpilles, en collaboration avec ses partenaires, met en place un certain nombre d'outils d'information :

- guide du déchet pour mieux gérer vos déchets au quotidien
- expositions
- feuille de tri : compilation d'astuces et de consignes de tri
- aide mémoire, petit guide pratique du tri des emballages
- supports pédagogiques (animations auprès des scolaires)
- détachement d'ambassadeurs pour sensibiliser la population
- visites du Centre de Revalorisation
- pack nouvel arrivant (condensé des infos utiles)
- site internet : www.sudrhoneenvironnement.org

NB : des publications en anglais et allemand sont disponibles et téléchargeables... Les professionnels du tourisme sont vivement invités à en équiper leurs hébergements.

La Municipalité réfléchit également à mettre en place des bacs individuels et une redevance liée à la quantité de déchets produits. Avec la redevance incitative, les usagers paient en fonction des déchets qu'ils jettent... D'un point de vue environnemental, les études démontrent une modification positive des flux de déchets produits : les ordures ménagères résiduelles diminuent (-15 à -50 % en poids) et les déchets recyclables augmentent (+10 à +100 % en poids), sans que la qualité du tri ne soit altérée.

➔ Commission Travaux - Urbanisme

Malgré les intempéries, cet hiver, les travaux de réfection des toitures du presbytère et de ses annexes ont été achevés dans les délais.

En parallèle, les travaux d'aménagement de la place Laugier de Monblan ont également été menés. Nous en avons profité, une fois les tranchées faites, pour refaire les contrôles et les remises à niveaux :

- des différents réseaux d'assainissement et pluviaux

- des réseaux d'électricité, avec l'augmentation de puissance du transformateur d'EDF
- des réseaux de téléphone et de gaz avant de terminer par la réalisation finale de l'enrobée de la voirie et les passages piétonniers.

Les Maussanais retrouveront désormais leur place « relookée » !

➔ Commission des Affaires Scolaires Jeunesse - Sports - Loisirs

Stages multisports, un succès fou...



Stages sportifs vacances
de février : initiation à l'escrime

Vacances de février

Les stages multisports, organisés du 23 au 27 février 2009, ont permis aux petits Maussanais de découvrir et de s'initier à la pratique de diverses disciplines.

Vacances de Pâques

La Municipalité de Maussane, en collaboration avec l'APEMA, renouvelle ses stages multisports. Pendant deux semaines, les enfants pourront s'adonner à des activités ludiques et variées.

Les dates à retenir :

- du lundi 20 au vendredi 24 avril
- du lundi 27 avril au vendredi 1^{er} mai

Dossier à retirer en Mairie ou téléchargeable sur le site de la mairie : www.maussanelesalpilles.fr

Du côté de l'école...

Le CM2 se met au vert !

La classe de CM2 partira en classe verte avec des élèves du Honduras au mois de mai prochain et la Municipalité participera aux frais de transport de leur voyage.

La cantine à l'heure d'internet

Les parents ayant communiqué leur adresse e-mail seront informés par courriel de la date à laquelle venir en Mairie inscrire leurs enfants et effectuer le paiement des frais de cantine. Ce service, direct et facile, s'adresse pour l'instant aux parents d'enfants inscrits au trimestre.

Nous espérons que les vacances de février auront profité aux enfants et à leurs enseignants pour attaquer le prochain trimestre en pleine forme !

➔ Hommage à M. Albert Pfister

La Commune de Maussane-les-Alpilles a perdu un homme d'une valeur immense, au dévouement infini pour les autres, et dont la vie a marqué de façon indélébile notre vil-

lage, au-delà, notre pays. Maire de Maussane-les-Alpilles de 1977 à 1989, c'était un homme respectueux, c'était un homme d'honneur et de devoir. Son implication

dans la vie du village n'a jamais failli mais la maladie a eu raison de lui. Nous sommes nombreux à l'avoir côtoyé dans nos rôles respectifs et il restera un modèle pour nous tous.

➔ Bibliothèque municipale

Après le passage du médiabus mi-décembre, qui a permis de renouveler une bonne partie des DVD et CD, la Municipalité de Maussane a fait l'acquisition de nombreux documents dont la liste complète est disponible à la bibliothèque ou sur le site internet de la commune :

www.maussanelesalpilles.fr

Nous vous informons, d'ores et déjà, que le spectacle de « Lire en

fête », cette année, sera sur le thème de la littérature japonaise et qu'une exposition de romans aura lieu à la bibliothèque au mois d'octobre. La date et le titre du spectacle sont encore à déterminer. Si le Japon vous passionne, n'hésitez pas à nous contacter pour mettre au point, pourquoi pas, une animation ou nous aider à décorer la bibliothèque à cette occasion. Merci d'avance pour toutes vos suggestions.

Les réservations, les suggestions d'achat ou toute autre demande de renseignements sont possibles en ligne à l'adresse suivante :

bibliotheque.maussanelesalpilles@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- mercredi 10h - 12h / 15h - 18h
- jeudi 10h - 12h
- vendredi 10h - 12h
(permanence dédiée aux associations tous les vendredis)

➔ Neige sur les Alpilles - Janvier 2009

La Municipalité de Maussane-les-Alpilles tient à remercier :

- les concitoyens qui ont fait acte de civisme en aidant à déneiger certains quartiers isolés en campagne
- les employés municipaux du service technique, qui malgré leur nombre restreint, ont été efficaces et disponibles
- l'équipe du « Rendez-vous des Tout-Petits » pour avoir accueilli les enfants à la crèche



Nouveaux commerçants**Isabelle Walkowsky**

Diététicienne Nutritionniste
Rue Charles Piquet
Tél. : 06 23 77 87 89

Magali Girard Favary

Travaux de secrétariat
Photocopier
105 A^{ve} de la Vallée des Baux
Tél. : 06 65 40 64 57
Tél. / Fax : 04 90 93 05 46
Mail : magifa@orange.fr

Un saut de 40 km d'altitude !

Michel Fournier s'apprête à tenter pour la 4^{ème} fois, un saut en chute libre de 40 000 mètres d'altitude. Une chute qui lui fera passer le mur du son et fera de lui le premier stratonaute de l'histoire humaine. Cet ancien parachutiste s'entraîne quotidiennement et s'entoure des services d'une cinquantaine de bénévoles. Parmi eux, des scientifiques qui observent avec grand intérêt le comportement humain dans des conditions aussi extrêmes. Une nacelle, un ballon gonflé à l'hélium et au bout, la démonstration qu'en cas d'incident au cours d'un vol d'une navette spatiale, il est possible de sauver les astronautes en difficulté. Pour y parvenir, Michel Fournier a lancé une souscription afin de réunir la somme nécessaire. Il faut savoir qu'un ballon coûte 500 000 € !

Avec un saut de 12 km, Michel Fournier détient déjà le record de France d'altitude. En mai prochain, au Canada, il espère bien sauter pour la 1^{ère} fois à 40 km !



de gauche à droite H. Marotte, J. Sautel, M. Fournier, JF Clervoy, S. Paoli lors de la conférence salle Agora Alpilles le 22 février 2009

Médaille du travail

Par arrêté du 1^{er} janvier 2009, Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône a décerné :

- la médaille d'Honneur du Travail d'argent à Mme Anne Champy, assistante sociale ASSSEA 13 à Marseille
- la médaille d'Honneur du Travail d'or à M. Roger Dubois, chef de service programmation, Arcelor Mital Méditerranée à Fos sur Mer

Toutes nos félicitations aux lauréats !

Divagation des chiens errants

Nous rappelons qu'il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Pour mémoire, tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse. Même accompagné, l'animal doit être identifiable (collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de son propriétaire ou tout autre procédé agréé).

Fourrière

Tandis que nous entreprenons régulièrement des travaux pour embellir le cadre de vie de notre commune, nous constatons que l'incivisme progresse de plus en plus. Dernier exemple en date, le stationnement « sauvage » sur les nouveaux trottoirs, rue Jules Deiss, depuis les travaux de la place. En complément de la verbalisation, une convention avec une fourrière agréée vient d'être signée. Celle-ci pourra si nécessaire enlever tout véhicule en infraction.

⇒ Comité de Jumelage**Maussane-les-Alpilles / Montopoli in Val d'Arno****Voici les dernières nouvelles !**

Nous avons eu le plaisir, pendant l'hiver, de revoir deux familles de Montopoli, en visite à Maussane-les-Alpilles. Maintenant, nous attendons la visite de « l'Accademia di Musica » pour le mois de mai. En effet, le samedi 30 mai, le pianiste Daniel Rivera, de renommée internationale, accompagné de quelques musiciens, nous offrira un concert de musique de chambre à l'Agora. Lors de l'Assemblée Générale du mois de février, nous avons annoncé le projet d'un voyage à Rome. Nous pouvons affirmer maintenant que nous l'effectuerons fin octobre ou début novembre. L'aller se fera en bateau au départ de Toulon et le retour en car avec une halte d'une journée chez nos « jumeaux » de Montopoli. Parmi nos projets, notez aussi une soirée théâtre « Commedia dell'Arte », une demi-journée de stage « cuisine étrusque » (celle des Italiens, il y a 26 siècles), une conférence...

Les trois cours d'italien, des débutants jusqu'au cours supérieur, vont bon train. L'ambiance y est détendue : on sait bien que le redoublement est autorisé !

N'hésitez pas à demander des renseignements aux membres du bureau et notamment au 04 90 54 47 93

Arrivederci !

La Présidente
Maryse Autheman

**⇒ Société Saint-Eloi**

Les 13 et 14 juin prochains, la Société Saint-Eloi fêtera ses 20 ans à Maussane-les-Alpilles. Alors, fidèles à la tradition, nous sortirons notre charrette dans les rues du village ! Et cette année, le quartier de Gréoux sera à l'honneur, puisque les bayles sont Stéphane et Michel Moucadel. Le programme des festivités est en cours de finition, mais les temps forts seront bien sûr : la garniture de la carreto le vendredi matin à l'oustau, son passage au grand trot sur l'avenue de la Vallée des Baux, le samedi soir et le fameux déjeuner du dimanche matin, rassemblant charretiers et sympathisants à l'oustau de Gréoux. La famille Moucadel y accueillera tous les bayles des années passées, ceux qui ont œuvré depuis 20 ans, les sympathisants, sans oublier tous les amis charretiers avec leurs magnifiques chevaux.

Divers groupes folkloriques viendront animer la fête. Espérons que le beau temps soit de la partie également. La bénédiction de la charrette se fera à la sortie de la grand messe par l'abbé Hervé, sur le parvis de l'église. Un concours d'aïoli, ouvert à toutes et à tous, sera organisé le samedi vers 11h. Qu'on se le dise...

En attendant cet évènement à ne manquer sous aucun prétexte, un apéro lunch sera organisé le 4 avril prochain à la salle Agora Alpilles pour remercier les participants à l'édition de juin 2008.

Vous dise à ben leu

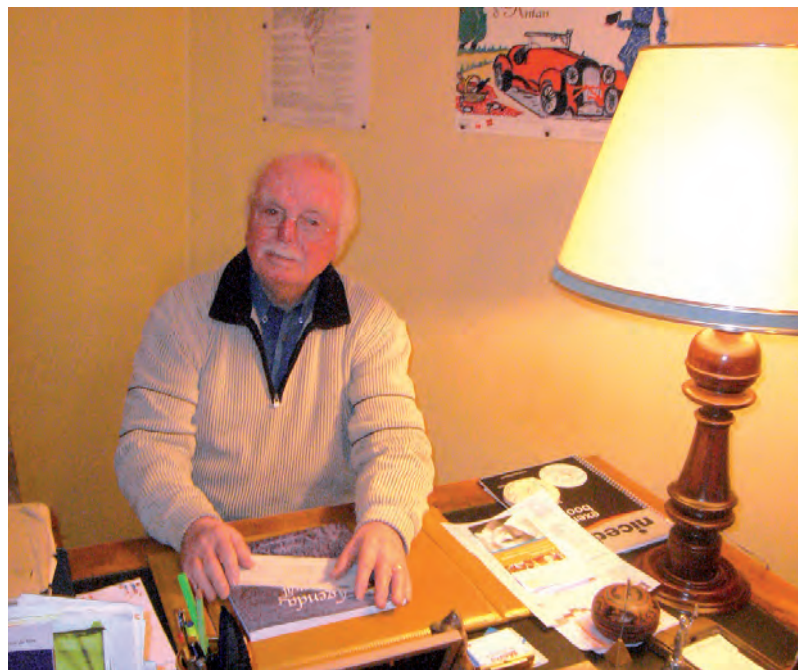
Lou President
Miqueou Moucadeu



⇒ Société de Lecture

Portrait d'Antoine Pautus

Une érudition conviviale où tous les mots pétillent !



Les rapports de police judiciaire servent souvent dans les enquêtes pour résoudre des affaires. Et parfois même pour déceler certains dons d'écrivain. C'est justement le cas d'Antoine Pautus qui a poursuivi une brillante carrière de commissaire de police. A force de recevoir des compliments de ses supérieurs sur la qualité de son travail et de ses exposés, la retraite venue, il a eu l'idée de la consacrer entièrement à l'écriture. Pour son plus grand plaisir. Le nôtre également.

Antoine Pautus est né à Saint-Rémy de Provence et s'est installé au Paradou avec sa délicieuse compagne Valy. Elle aussi a un lien avec les livres puisqu'elle avait la responsabi-

lité d'en vendre, avec beaucoup d'enthousiasme. Il suffit de voir leur très jolie bibliothèque dans leur coquette maison. A côté des auteurs classiques et contemporains, on peut découvrir tous ses romans, nouvelles et poésie écrites par notre ancien policier à la plume élégante et primesautière. Avec succès puisqu'il est lauréat du Prix de la Nouvelle aux Jeux Floraux de Paris, Saint-Nazaire, Perpignan, Béziers, Nîmes, Avignon et de bien d'autres encore. Un meuble entier ne suffit pas pour regrouper toutes ses coupes et médailles. Ses récompenses font d'ailleurs penser qu'elles appartiennent plus à un grand sportif qu'à un auteur. Après tout, ce n'est pas complètement faux

: c'est un véritable athlète du cerveau de haut niveau.

Comme dans la vie, Antoine Pautus est discret, il se dévoile volontiers dans ses récits. Imaginaires ou pas. C'est un homme pudique qui sait la valeur des choses et des gens. Déteste se plaindre et adore plaisanter. Toujours avec esprit et jamais d'une façon méchante ou gratuite. La gentillesse fait partie de ses nombreuses qualités. Cela ne l'empêche pas d'avoir une forte personnalité et d'être opiniâtre dans tous ses projets. Comme il est très diplomate, tout se passe à merveille. Ce n'est pas un hasard s'il a été, pendant longtemps, adjoint délégué à la culture du Paradou.

Antoine Pautus continue d'aimer les livres et d'en écrire. Son dernier « Les Exilés de Saint-Firmin », chez EMA, est d'une fraîcheur quasiment juvénile. Cette histoire d'amour du début du siècle dernier semble s'échapper de l'imagination fertile d'un jeune homme doué. Alors c'est vrai : la passion entretient vraiment la jeunesse. Nous le savons puisque Antoine Pautus est adhérent, très actif, de la Société de Lecture. C'est grâce à lui que le concours de nouvelles a été créé. Heureusement pour tous ceux qui se sont inscrits, il fait partie du jury... Qu'ils ne se réjouissent pas trop vite ! Son prochain ouvrage est consacré à plusieurs nouvelles qu'il vient de terminer...

Mireille aux Baux-de-Provence

Jean-Claude Quilici vient d'illustrer, avec sa superbe palette colorée, Mireille de Frédéric Mistral. Comme nous avons une certaine expérience dans les conférences, il nous a gentiment de-

mandé d'en organiser une sur Mireille. Elle se déroulera au début du mois de juin parmi ses magnifiques tableaux, exposés dans la Salle de l'Hôtel de Manville. Notre ami Joseph Coste, un brillant conférencier

viendra évoquer, avec sa façon habituelle, l'héroïne du Prix Nobel de Littérature mais aussi celle de Gounod. Les mots seront doublement en musique...

La Saint-Valentin a bien été fêtée...



Comme toutes les années, la Société de Lecture monte un spectacle en février. Une nouvelle fois, Yves Lopez et toute son équipe se sont surpassés. Raphaël Liebmann et Stan Jack ont su captiver le public. Ils n'ont pas été les seuls. Roberte Bosco notre merveilleuse conteuse, Nathalie notre chanteuse au cœur sensible, Pierre Fusat notre magicien préféré avec Yves Lopez étaient aussi présents. Au cours de cette soirée très réussie, nous avons eu droit à une belle révélation : Nathalie est non seulement l'interprète que nous connaissons mais maintenant compositeur et auteur. Sa chanson « Femme » a reçu un accueil des plus chaleureux. Autre révélation : c'était la dernière édition. Cette aventure, commencée il y a six ans, s'arrête en beauté.

Des chansons et des livres

Yves Duteil est un merveilleux artiste qui se double, depuis des années, d'un auteur intelligent et subtil. Il suffit de lire quelques pages de tous ses livres. Par exemple, la première phrase de « Dans l'air du temps », Editions de la Martinière : « Nous vivons dans un océan d'émotions et la chanson nous offre un extraordinaire moyen d'en photographier quelques-unes pour les revivre à volonté... »

La crise selon Fred Oberson

Frédéric Dard avait raison de lui avoir envoyé un mot qu'il écrivait plus vite que son ombre ! Après avoir terminé « Papa pluriel », Fred Oberson vient d'adresser à son éditeur un livre vraiment d'actualité : « Dis papa, c'est quoi la crise ? ». Son récit est un excellent moyen de la comprendre. Et à coup sûr de passer un bon moment...

Jean Esposito

⇒ Souvenir Français

Le Souvenir Français est en deuil. Nous venons de perdre notre ancien Président, Albert Pfister, qui venait de passer le témoin, tant sa santé s'était dégradée. Notre Comité perd un homme d'une grande valeur, au dévouement immense et qui aura marqué de façon indélébile la vie du Souvenir de la Vallée des Baux.

Il n'est pas inutile de retracer brièvement sa carrière : il a servi en Algérie comme lieutenant aspirant à la Pharmacie Centrale des Armées à Alger, de 1955 à 1957. De retour à la vie civile, il a participé, à de nombreuses périodes, en tant qu'officier de réserve où il a atteint le grade de colonel. Il a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite au titre du Ministère des Armées. Il a eu en charge la commune de Maussane-les-Alpilles dont il a été Maire de 1977 à 1989. Tous ceux qui l'ont connu se souviennent d'un homme respectueux, compétent et éminemment gentil. Ame véritable du Comité du Souvenir Français de la Vallée des Baux, il savait créer un lien très fort entre ses adhérents. Il nous recevait chaque mois pour faire le point des adhésions et avait à cœur de participer au mieux au devoir de mémoire qui est le sens de notre association.

Je me fais ici la porte-parole de tous ceux qui, adhérents et Présidents des Comités voisins, n'ont pas pu venir à ses obsèques et je présente en leurs noms leurs condoléances les plus sincères à son épouse Isabelle et à ses deux fils Charles et Georges.

Me voilà donc en charge d'un lourd héritage. J'essaierai de tout mon cœur de garder son état d'esprit pour que vive le Comité. Nous ne sommes pas une amicale et ne faisons ni manifestations festives ni repas. Les cotisations servent surtout, sur le plan national, à l'entretien des tombes de ceux qui sont morts pour la France. Nous voulons porter haut et fort les valeurs positives du patriotisme, rejeter les contre-valeurs négatives du nationalisme, nous voulons nous adresser aux jeunes générations pour qu'elles n'oublient pas. Merci aux enseignants d'apprendre si bien la Marseillaise à nos petits. Ils étaient magnifiques le 11 novembre.

Rejoignez-nous. Prêtez-nous vos documents si vous en avez, nous souhaitons faire un « mur du souvenir » au monument aux morts du cimetière de Maussane avec la photographie de chaque disparu. Nous souhaitons également participer lors du prochain « Temps retrouvé » à une exposition sur les terribles événements des dernières guerres. Vous avez peut-être des documents, objets ou autres que vous accepteriez de nous prêter.

Je vous remercie de votre attention et vous assure de mon dévouement.

Jane Charlet

⇒ ADMR de la Vallée des Baux



Salariées et membres du Conseil d'administration se sont retrouvés en fin d'année, pour un moment sympathique, en présence de M. Jack Sautel, Maire de Maussane-les-Alpilles. Nous avons profité de cette rencontre pour fêter le départ à la retraite de Mme Huguette Roumieux, entrée à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) en 1991. Nous avons été heureux de lui offrir un petit souvenir à cette occasion.

De plus en plus de travail...

Le nombre de bénéficiaires augmente. Nous comptons actuellement plus de 65 dossiers pour 18 salariées. Je profite de cette occasion pour leur renouveler mes remerciements pour le travail difficile qu'elles accomplissent tous les jours, avec courage et dévouement. Nous avons des personnes souvent très dépendantes qui demandent une grande attention et beaucoup d'abnégation. Nous manquons surtout de temps pour pouvoir faire des visites à domicile et savoir si tout se passe au mieux.

La Présidente
Christiane Molina

⇒ APEMA



L'Association des Parents et Enfants de Maussane profite de ce premier bulletin de l'année 2009, pour rappeler à tous, les activités organisées au profit des enfants dans notre commune, tout au long de l'année : cours de judo, stages multisports, activité poney et cours d'anglais. Pour tous ceux qui souhaiteraient s'inscrire en cours d'année, cela est bien sûr encore possible.

Le traditionnel défilé d'Halloween a eu lieu dans les rues du village le 25 octobre 2008 et le jury a récompensé les trois déguisements les plus originaux. Le poney club du Rouget a aussi organisé sa petite fête d'Halloween avec les jeunes cavaliers de l'APEMA.

A l'occasion du Téléthon en décembre dernier, l'APEMA a collecté une somme de 600 € grâce à la vente du blé de la Sainte-Barbe chez les commerçants du village, que nous remercions pour leur collaboration.

Pour fêter Noël, l'APEMA a offert comme ces dernières années, une séance de cinéma à tous les enfants de l'école primaire et aux grandes sections de maternelle. Après le film Madagascar 2, le Père

Noël est venu rejoindre les 110 enfants au cinéma de Fontvieille pendant le goûter offert par l'APEMA. Notre loto du 11 janvier a été un grand succès et permettra de financer une partie des activités au bénéfice des enfants. L'APEMA vient à ce titre d'octroyer une subvention à la classe de CM2 pour participer au financement de leur classe verte en mai prochain. Nous leur souhaitons une excellente semaine avec leurs correspondants du Honduras qui les accompagneront.

Les stages multisports ont repris une semaine pendant les vacances de février et auront bien sûr également lieu pendant les deux semaines des vacances de Pâques et l'intégralité des vacances d'été, vu le succès de l'an passé. Comme d'habitude, les formulaires d'inscription sont à retirer en Mairie. Nouveauté : un des professeurs de judo des enfants, Bernard Baeyaert, propose aux adultes un cours de self-défense à partir du 10 mars. Ces cours ont lieu tous les mardis soirs de 20h à 21h à l'espace Agora Alpilles.

Enfin, le carnaval a été fixé cette année au samedi 21 mars et

rendez-vous est donné à tous les enfants déguisés devant l'école à 16 h pour une parade sur l'avenue de la Vallée des Baux. Photos à paraître dans le prochain bulletin !



Rendez-vous des tout-petits

Nous vous informons qu'une foire à la puériculture aura lieu le 26 avril prochain. Pour de plus amples renseignements, merci de bien vouloir téléphoner au **06 14 01 11 06** après 18 h.

⇒ Etoile Sportive de la Vallée des Baux



Depuis le début de la saison 2008 / 2009, l'ESVB a un nouveau bureau. Sa tâche n'est pas des plus simples car le passif est lourd. Mais la bonne volonté des nouveaux dirigeants, que ce soit pour les jeunes ou les grands, permettra de faire une bonne saison. Les mauvaises conditions météo, à la fin des matchs aller, n'ont pas permis aux jeunes de s'entraîner correctement tous les mercredis.

Mais avec le retour des beaux jours, ils vont enfin pouvoir jouer au football !

Les moins de 18 ans ont fait un bon départ en finissant 1^{ers} de leur groupe de qualification. L'équipe 2 a joué des matchs aller à la perfection puisqu'elle a terminé première ! L'équipe 1 a fini 2^{eme} des matchs aller avec un bon effectif. Il ne faudra plus perdre dans la deuxième partie du championnat ! Il faut

espérer qu'il n'y aura pas de blessés et que les entraîneurs n'auront que l'embarras du choix pour constituer leur équipe...

Je profite de l'occasion pour remercier tous les sponsors qui nous ont permis d'habiller petits et grands !

Le Président
Robert Regardier

⇒ Tennis club

Beaucoup de rendez-vous à ne pas manquer !

Le début de cette année 2009 aura été marqué par les championnats « jeunes séniors » et par un mauvais temps qui ne nous a pas facilité la tâche. Nous avons eu beaucoup de difficultés à finir ces championnats avant les vacances de février, mais nous y sommes quand même arrivés !

Les équipes « jeunes » ont fait un très bon parcours malgré un championnat difficile (niveau élevé et gros déplacements), mais les parents ont bien joué le jeu et ont très bien assumé leur rôle de capitaine.

Le championnat sénior, pour les équipes « hommes » et « femmes », a été un gros succès. Aucune défaite et au final, une montée en division supérieure !

Le Tennis Club de Maussane-les-Alpilles a inscrit de nombreuses autres équipes dans divers championnats. Tout d'abord, pour les dames, deux équipes en « Coupe de l'Amitié », une équipe en « Côte Bleue », une autre aux « Jeudis du Ventoux », encore une en « Coupe du Printemps » et enfin, une en championnat « Sénior + de 45 ans ». Puis, nous continuons avec une équipe mixte en « Vincenzini » et une équipe hommes en championnat « Sénior + de 45 ans ». Notre club est très bien

représenté dans ces diverses compétitions et obtient de très bons résultats. Félicitations à toutes et à tous !

Un peu de repos est bien mérité car la période d'animation intense commence juste après les vacances de février...

Notre programme :

- du samedi 11 avril au dimanche 3 mai : tournoi Open
- vendredi 17 avril : repas avec une bonne bourride au menu. Un rendez-vous à ne pas manquer !
- mai : tournoi de l'école de tennis
- du 1^{er} juin au 27 juin : double annuel
- dimanche 28 juin à 12h : pour bien clôturer cette saison tennistique, un repas sera organisé sous le thème de la convivialité, avec grillade-party et animations diverses : tennis, boules...

Pour tous renseignements ou inscriptions à ces diverses animations, n'hésitez pas à venir nous voir au sein du club.

⇒ Alpilles Rallye Passion



Depuis deux ans, « Alpilles Rallye Passion » regroupe les passionnés de sport auto de Maussane et ses environs.

L'association permet de mettre en commun des moyens techniques et des savoir-faire au cours des épreuves, rallyes et courses de côte, disputés par ses membres. Après une saison de mise en place, le travail de nos passionnés a porté ses fruits. En effet, quatre équipages ont pu bénéficier de l'assistance de l'association lors de la saison 2008/2009 :

- P. Pinchinat s'est démené au volant de sa Porsche 911 SC Grp.4. Il finit 8^{eme} du championnat de France historique des courses de côte. La

performance est d'autant plus remarquable que les autos, beaucoup plus puissantes, aux mains de pilotes de renom, ne manquent pas dans ce championnat.

- B. Bénito a participé à six rallyes de la coupe de France, en progressant à chaque course.

- L'équipage M. et C. Spring aura eu moins de chance, les défauts de jeunesse de leur voiture, Clio Maxi, ont provoqué deux abandons sur deux rallyes.

Néanmoins le bilan reste très positif, sauf pour A. Camous qui a endommagé son véhicule lors de sa deuxième épreuve.

Pour l'année 2009, « Alpilles Rallye Passion » souhaite continuer à s'im-

pliquer auprès des équipages locaux. D'ailleurs, le tandem composé de B. Benito et de J.M. Priaulet a ouvert notre saison au rallye des Vins du Gard, les 21 et 22 mars derniers.

L'association a aussi envie de se faire mieux connaître des Maussanais et de leur faire découvrir le sport automobile. Dans ce but les membres du bureau sont ouverts à toutes propositions de la commune ou d'autres associations du village pour vous faire partager leur passion du rallye.

Contact : alpillesrallye@aol.com

Le Président
P. Camous

⇒ Club de bridge

La saison 2008 / 2009 voit notre club développer ses activités. Les tournois de régularité du mercredi et du vendredi attirent toujours autant de passionnés. De plus, un mercredi par mois, nous participons à un simultané national qui regroupe plus de 1500 paires de joueurs. Nous commençons à en faire autant un vendredi par mois. Et surtout, nous participons dorénavant le premier lundi de chaque mois, au « Trophée du Voyage », l'un des simultanés français les plus cotés.

Notre seul regret est de ne compter qu'une dizaine de Maussanais parmi nos fidèles ! Si vous ne connaissez pas le bridge, nous nous ferons un plaisir de vous l'apprendre. Vous découvrirez alors combien il est facile et plaisant d'oublier un peu les tracas de la vie quotidienne dans ce jeu passionnant !

➔ Au siècle des Lumières : l'apogée familiale

En ce début du XVIII^{ème} siècle, la famille Peyre est donc solidement implantée au Mas de Caillol. Pierre Peyre, qualifié de « bourgeois », vit avec sa femme, son fils Pierre, ses trois filles et sa mère. Au total, domesticité comprise, dix personnes vivent ou s'entassent dans les parties habitables du mas. Grâce aux registres de nouvel impôt, il est possible de suivre la destinée des Peyre de Caillol jusqu'à la Révolution.

Pierre Peyre (II) mourra en 1715, laissant pour héritier principal son fils Pierre (III). A la mort de ce dernier, ses trois fils se partageront son héritage. Charles, l'aîné, mourra à 20 ans. Peu avant, son frère Pierre (IV) s'était fixé au Mazet des Baumettes, proche de Mouriès. Finalement c'est Jean-Baptiste qui héritera de Caillol et qui y passera le restant de sa vie.

Les Peyre, dont le patrimoine n'a cessé de s'éroder avec la dotation des filles à marier et par le simple jeu des partages, ne peuvent tenir leur rang de « bourgeois ». Ils sont alors des « ménagers » qui dirigent eux-mêmes leur exploitation. Le décrochage se situe en 1739 au crépuscule de la vie de Pierre (III). L'homme, encore qualifié de « bourgeois », entretient deux valets et un berger au Mas de Caillol tandis qu'un « granger » (régisseur ou « bayle ») dirige pour lui l'exploitation du Mazet des Baumettes. Une servante, mais surtout un maître d'école pour ses trois garçons et ses deux filles, complètent ces gens de maison. A ce moment-là, les Peyre de Caillol sont des protestants encore capables d'entretenir un précepteur et suffisamment aisés pour vivre sur leurs biens.

Le destin tragique des derniers Peyre

Deux mois après la mort prématurée de son frère Charles, Jean-Baptiste, qui n'a que dix-sept ans, se marie avec Marie Ranchier. Nous

sommes en 1747 et le cadet des Peyre est désormais seul au Mas de Caillol avec sa jeune épouse. C'est un moyen propriétaire qui est qualifié de « ménager ». L'exploitation qu'il dirige avec un valet et un berger le classe définitivement dans le monde agricole. L'essentiel de ses revenus, vu les faibles superficies de son exploitation, devait provenir de son troupeau de brebis pour lequel la colline proche constituait un terrain de pâture naturel ainsi que du produit de la trituration des olives dans son moulin.

A peine maître de lieux, Jean-Baptiste Peyre voit s'installer une seconde famille à l'ouest de son mas : un couple de « travailleurs », les Anastay, paysans besogneux, misalariés, mi-petits exploitants. Claude Anastay et sa femme vont occuper une petite maison dont la surface au sol ne dépasse pas les 32 m².

Jean-Baptiste et sa femme auront deux fils et trois filles. Leur situation de fortune, de plus en plus précaire, ne permet pas aux garçons de se maintenir sur l'exploitation. Force sera de leur trouver un métier lucratif dans le monde du droit et d'en payer leur charge respective. Le cadet, Charles, sera procureur, une charge semblable à l'ancienne profession d'avoué. Bernard sera notaire, d'abord à Lambesc, où ses débuts seront calamiteux, puis à Maussane. Le 3 décembre 1776, il achète l'étude de Jean-Joseph Ailhaud et va très vite devenir le

principal notaire de la Terre des Baux (1).

Cette nouvelle orientation de la famille, qui renouait avec le lointain ancêtre du XVI^{ème} siècle, ne s'était pas faite sans de douloureux renoncements. En effet, pour pouvoir briguer des charges, il fallait obligatoirement être « catholique, apostolique et romain ». Les deux frères avaient donc dû abandonner leur foi protestante ou faire en sorte de présenter des signes extérieurs de ralliement à la religion officielle. Cette tiédeur des convictions contrastait avec la fermeté des convictions protestantes des lointains cousins de Mouriès, ceux du Destet et des Baumettes, comme si la proximité d'avec les Baux avait ébranlé la foi dans les écrits de Calvin (2). Toutefois, comme membres d'une minorité trop souvent persécutée, les frères Peyre de Caillol adhèrent aux idées nouvelles. Mais la Révolution qu'ils avaient appelée de leurs vœux finit par les broyer. En octobre 1792, Bernard Peyre quittait la Terre des Baux et son office de notaire, pour Tarascon. Il signa son dernier acte le 26 avril 1793. Sa trace, ainsi que celle de son frère, sont perdues, mais en août 1795, on apprenait que Bernard Peyre avait péri « dans les prisons sous le règne de Robespierre ».

Les espoirs que Jean-Baptiste Peyre avait mis en ses deux fils étaient anéantis. En 1795, lorsqu'il meurt, ses deux fils ont disparu sans descendance et ce sont ses trois filles qui se partagent le Mas de Caillol.

Le Mas de Caillol : de l'émiettement à l'unification

En 1790, le Mas de Caillol appartient à Jean-Baptiste Peyre et, pour une infime partie, à Marthe Daussant veuve Anastay. Côté Peyre, le moulin à huile a cessé de fonctionner après le terrible hiver de 1789 (dont les conséquences furent semblables à celui de 1956). Lentement, le bel établissement perdit ses pièces de bois et ses meules pour se transformer en écurie. Il en fut de même de son estive (pièce dans laquelle on conserve l'huile).

Le partage du mas par les héritiers du dernier Peyre et ceux des Anastay va rendre la bâtisse invivable du fait même de son morcellement et accélérer sa ruine. Avant cette descente aux abîmes, le cadastre de 1830 donne une représentation très précise du mas et en fixe l'image. A l'exception de la parcelle n° A 169, l'ensemble des bâtiments appartient aux héritiers de Jean-Baptiste Peyre.

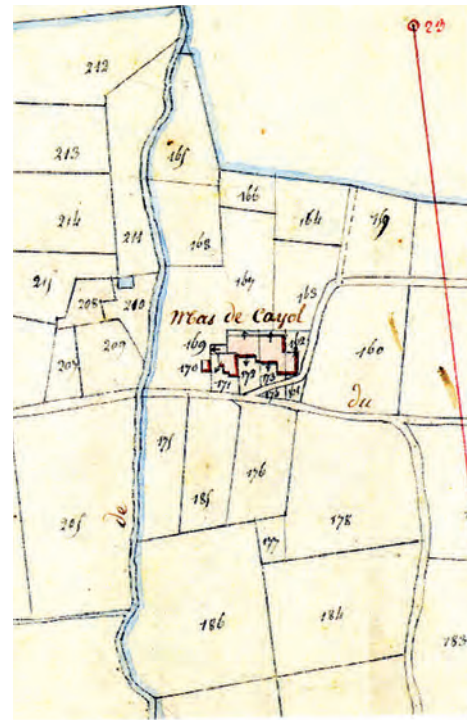
En 1853, la petite maison des Anastay est en ruine. Côté Peyre, la famille Marrel, originaire de Saint-Rémy et descendante par les femmes des bâtisseurs de Caillol, rachète les parts des co-partageants. Le mas tombe partiellement en ruine, la partie médiane s'écroule. A une époque indéterminée, les Marrel ou les Lambert absorbent l'enclave des héritiers Anastay. Le mas qui avait

abrité jusqu'à une quinzaine de personnes au XVIII^{ème} siècle n'accueille plus alors qu'une famille restreinte. Finalement, Pierre Lambert et sa sœur, tous deux célibataires, seront les derniers occupants d'un mas partiellement ruiné, à l'aube du XXI^{ème} siècle.

L'environnement de Caillol ne s'est pas radicalement modifié, même avec l'arrivée du canal d'irrigation de la Vallée des Baux en 1914. La veille bâtisse des Peyre demeure ce mas des collines, entouré de terres aux productions méditerranéennes : petite vigne pour le vin de propriétaire, vergers d'oliviers auxquels s'ajoute une timide production légumière rendue possible par l'irrigation. Aujourd'hui, le Mas de Caillol vit un tournant de son histoire. La logique paysanne qui en constituait la raison d'être, disparaît au profit d'une nouvelle réalité. Il paraissait, sinon nécessaire, du moins souhaitable, d'évoquer un « monde que nous avons perdu », avec ses forces et ses faiblesses.

Photo ci-dessus
Plan du Mas de Caillol et de ses abords en 1830 (Archives Départementales des Bouches-du-Rhône). Extrait de la section A, feuille n°2. Echelle 1/1250. A l'exception de la petite maison cadastrée A 169 et le verger d'oliviers cadastré A 168, toutes les autres parcelles appartiennent aux héritiers de Jean-Baptiste Peyre. Au delà du gaudre, on aperçoit une petite pièce d'eau, sans doute la fontaine.

Photo ci-contre
Détail de la jonction des deux façades des bâtiments les plus méridionaux (à main droite en entrant). Celui de droite fut construit en 1703. Afin d'en renforcer la tenue, un puissant contrefort a été ménagé à la jonction des deux immeubles.



(1) LAFFE (Félix) ; Etre notaire en Terre des Baux au XVIII^{ème} siècle, dans l'historien et l'activité notariale. Provence, Vénétie, Egypte XV^{ème}-XVIII^{ème} siècles, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2005, p. 187-207

(2) BORELLO (Céline), les protestants de la Vallée des Baux sous le régime de l'édit de Nantes (1598-1685), dans Provence Historique, t XLIV, fascicule 197, juillet - septembre 1999, p. 617-630.

⇒ Mémoire de Maussane



Paul Blanchet, surnommé « lou sauvajo » (traduisez « le sauvage ») était ce qu'on avait coutume d'appeler à son époque, un original. C'était un personnage extravagant, un peu loufoque et il se disait même qu'il était monté à Paris faire l'artiste, alors pensez-vous ! Bref, à Maussane, il alimentait la chronique et son sens de la répartie nous a valu des perles, dont je ne peux m'empêcher de vous livrer le secret...

A la recherche du Mas du Deven...

C'est bien connu, toutes (ou presque !) les histoires provençales mettent en scène un « étranger pas d'aquí », (souvent Parisien, mais c'est de bonne guerre) !

Alors, pour ne pas faillir à la tradition, voilà l'histoire vraie d'un touriste égaré au bord de la route entre Maussane et Mouriès à la recherche du Mas du Deven... Passe notre bon Paul Blanchet au guidon de son vélo et l'homme l'interpelle ainsi (lire avec l'accent pointu...) :

- « Pardon M'sieur, sauriez-vous m'dire où s'trouve le Ma(s) du Deven ? »
- Paul : « le Mât du Devant ? Connais pas... »
- Le touriste : « Mais si, c'est un Ma(s) derrière une colline plantée d'une croix... »
- Paul : « Ha... Vous parlez du Mas du Dévin ! » ("Deven" écrit phonétiquement pour la compréhension du jeu de mot)
- Le touriste : « Non, non, le Ma(s) du Deven »
- Paul : « Bon, bon, "Devant" ou "Dévin", c'est pas bien grave... Vous voyez ces cyprès si loin ? Hé bien, le "Devant"... Il est derrière ! ».

MARS 2009

> Vendredi 27

Concert de Jazz organisé par la Municipalité
Salle AGORA ALPILLES

> Dimanche 29

Brocante
Place Henri Giraud

AVRIL 2009

> Du 11 avril au 3 mai

Tournoi Open organisé par le Tennis Club
Tennis

> Dimanche 12 et Lundi 13

Floralies

> De lundi 20 à jeudi 30 de 9h à 17h

Stage multisports pour les enfants de 4 à 12 ans
organisé par la Municipalité et l'APEMA, Espace AGORA ALPILLES

> Tous les derniers Mercredis du mois à partir du mois d'avril

Concours de Boules organisé par la Boule Ovale
Place Henri Giraud

MAI 2009

> De mi-mai à mi-septembre

Tous les vendredis

Place des peintres
Place Laugier de Monblan

> Dimanche 17 mai

Vide grenier organisé par l'APEMA
Place Laugier de Monblan

JUIN 2009

> Samedi 13 et dimanche 14

Charrette de la Saint Eloi
Le village

> Dimanche 21

Fête de la musique
Le village

> Tout le mois

Tournoi en double de Tennis



Pêle-Mêle

Travaux



Création d'un trottoir



Création du passage clouté



Finition des trottoirs



Réseau, avenue de la Vallée des Baux



Réfection toiture marché couvert et services techniques

Novembre 2008



Concert de Michel TORR



Remise du 1^{er} prix de la construction publique bois

Décembre 2008



Distribution des colis de Noël 2008



Distribution des colis de Noël 2008



Noël des anciens

Janvier 2009

Concert



Yves Duteil en concert à la salle Agora

Maussane sous la neige



7 janvier 2009



Yves Duteil entouré d'admirateurs



7 janvier 2009



Yves Duteil et Jack Sautel, Maire de Maussane



7 janvier 2009

Février 2009

Conférence Michel Fournier



Conférence de Michel Fournier



Public venu assister à la conférence de Michel Fournier

Exposition sur le thème des déchets à la Salle Agora Alpilles



Visite guidée des CM2 lors de l'exposition sur les déchets

⇒ **État civil****Naissances**

SOUMAGNAC-LAURENT Noa Louis	05.10.08
ZARKANI Mounrim	04.10.08
LUCCHESI Rebecca Lysa Carmen	12.10.08
BRES Sébastien Jean Nicolas	17.10.08
ROMAN Pierre Hervé José	24.10.08
BERTHON Dorian	30.11.08
LUCCHESI Michaël David Auguste Alexandre Noël	17.12.08
JOLICART Baptiste Francis Thibault	18.12.08
ESSAKI Marwane	06.02.09
SAINZ Andréas Jean-Marc Angel	28.02.09

Décès

MERCADAL Marie-Jeanne veuve GUILLAUME	03.10.08
LOMBARD Gabriel Gaston	03.10.08
WALZ Robert Francis	16.10.08
AUVRAY Marguerite Marie Thérèse veuve JAFFRELO	18.10.08
MÉASSON Reymonde Edith veuve TRIOLAIRE	03.11.08
HAUSER Renée Yolande veuve BRANDANI	04.11.08
BAYOL Paule Jeanne veuve CAMOUS	28.11.08
CULIOLI Juliette Joséphine	24.11.08
FOUCRAY Max Léon Marie	05.12.08
GAUTHIER Berthe Yvette Rémonde divorcée de RAVIER	22.12.08
BERGIA Domenica veuve AYMARD	23.12.08
REVALOR Eugène Gabriel	26.12.08
De Las Nieves ALEMANY Maria veuve FEUILLAS	02.01.09
CABRE Isbergue Justine Marie épouse MUNOZ	09.01.09
BERGE Georgette Margueritte veuve HERMITTE	12.01.09
PFISTER Albert Henri	11.01.09
MONTANIER Joséphine Marie veuve AILLAUD	30.01.09
SINNO Irène veuve MARTINEZ	31 01 09
REY Victoria Clotilde	05.02.09
BOUTIE Alain Eugène Louis	07.02.09
HORST Jacoba Saskia	06.02.09
LEVALLOIS Ernest Emile Roger	20.02.09
DAVID Albert Marius François	28.02.09
LAODICINA Marie veuve ARÉNA	03.03.09

⇒ **Numéros utiles**

Mairie	04.90.54.30.06
Ecole Primaire	04.90.54.41.73
Ecole Maternelle	04.90.54.51.09
Office de Tourisme	04.90.54.52.04
Caserne des Pompiers	04.90.54.44.34
Gendarmerie des Baux	04.90.54.34.91
Crèche Halte Garderie	04.90.54.43.66
Maison de Retraite	04.90.54.58.00
Paroisse	04.90.54.30.23
La Poste	04.90.54.25.80
Trésor Public	04.90.54.32.13
Crédit Agricole	04.90.54.30.39
Camping Municipal « Les Romarins »	04.90.54.33.60
EDF/GDF :	
Dépannage Gaz	04.90.94.10.38
Dépannage Electricité	04.90.91.15.43
Renseignements	0810 333 584
Ambulances :	
« La Vallée des Baux »	04.90.54.20.20
Médecins :	
Dr Grimaldi-Picandet	06.14.19.76.77
Dr Moniquet	04.90.54.42.32
Dr Mouret / Dr Thomassin	04.90.54.30.02
Dr Papaléonidas	04.90.54.32.46
Pharmacie :	
M. Pfister	04.90.54.30.40
Kinésithérapeutes :	
M. Garrido	04.90.54.48.43
M ^{me} Mucadel	04.90.54.57.69
M. Riou	04.90.54.47.17
M ^{me} Barbier	04 90 93 01 16
Ostéopathe :	
M. Gaide-Chevronnayv	04.90.43.30.98
Nourrice agréée :	
M ^{me} Pluta	04.90.54.36.25
Infirmières :	
M ^{me} Audiffren (domicile)	04.90.54.73.63
M ^{me} Coste	04.90.54.44.47
M ^{me} Nava (domicile)	04.90.54.37.14
Cabinet de Soins Infirmiers à Domicile	
M ^{mes} Salmeron / Dureau / Schmalfus	04.90.97.16.91
M ^{me} Adjami Marie-Pierre	06.29.02.51.30
Chirurgiens Dentistes :	
M ^{lle} Comte Mollard	04.90.54.20.28
M. Jullien	04.90.54.48.56
Hôpital J. Imbert Arles	04.90.49.29.29
Cliniques :	
Paoli, Arles	04.90.99.34.00
Jeanne d'Arc, Arles	04.90.99.32.32
Centre Anti Poison	04.91.75.25.25
SOS Drogue International	04.90.96.15.62
SOS Femmes battues	04.91.24.61.50
Enfance Maltraitée	0.800.05.41.41
Clinique Vétérinaire :	
D ^{rs} Garcia & Delafon	04.90.54.37.58
SPA	04.90.54.60.86
Eaux de Provence (ex SEERC) urgence	0810 757 757
Service de l'Eau et de l'Assainissement – Eaux de Pce	0810 457 457
Déchetterie	04.90.54.36.73

FESTIVITÉS ANNUELLES

marchés, foires & brocantes

MARCHÉ

Tous les jeudis

BROCANTE

Dernier dimanche de mars

Dimanche 12 et lundi 13 avril

FLORALIES

Mai

VIDE-GRENIER

organisé par l'APEMA

2^{ème} week-end de juin

FÊTE de la SAINT-ÉLOI

Défilé de la Carreto Ramado,
Marché artisanal, Concours d'aïoli,
Veillée provençale

2 jours autour du 14 juillet

FÊTE du CLUB TAURIN et FÊTE NATIONALE

Bœuf Gardian organisé par le CTVB,
Soirée offerte par la Municipalité le
lundi 13 juillet, Courses de taureaux,
Feu d'artifice, Abrivado

4 jours autour du 15 août

FÊTE VOTIVE

Bals, Abrivado, Courses de taureaux,
Aïoli organisé par l'ESVB,
Concours de boules

4^{ème} dimanche d'août

LE TEMPS RETROUVÉ

organisé par la Municipalité

Mi-mai à mi-septembre

Tous les vendredis

PLACE DES PEINTRES

Septembre

VIDE GRENIER

organisé par l'APEMA

Décembre

MARCHÉ DE NOËL MESSE DE MINUIT